

COMMISSION DU FOOTBALL D'ANIMATION

Commission du 21 septembre 2026

Présents : Thierry BOKOBZA (Président), MM. Adrien BARROIS, Maxime GEIMEL, Jean-Eric INACIO, Marcel LACABANNE, Laurent PATRIGEON, Didier PELLETIER, Mme Monique ELISABETH

Absents : MM. Tony GABIER, Michel LOUVEL, Mme Yvane JONNAIS

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Départementale, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes et la première phase des compétitions comportant plusieurs phases) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

ENGAGEMENTS

Consultez l'état des engagements U10-U13.

WEBINAIRES

En complément des réunions de début de saison, la Commission met en place 2 webinaires pour rentrer plus en détails dans les spécificités des catégories concernées. Rendez-vous donc :

➤ **Mercredi 23 septembre de 12h00 à 13h00 : Catégories U6 à U9**

Les webinaires seront également disponibles en replay.

COURRIERS

ISSOU AS

Courrier du club expliquant qu'il ne pourra accueillir de rencontres de football animation jusqu'au mois de mars 2027 en raison de travaux sur son terrain. Il demande à jouer à l'extérieur toutes ses rencontres.

La Commission prend note et demande plus de précisions sur les catégories impactées, notamment pour les plateaux U6 à U9.

ROSNY CS

Courrier du club s'inquiétant du contexte autour des déplacements et le prix de l'essence.

La Commission prend note et est consciente du souci. Elle essayera d'être vigilante dans sa programmation sur les plateaux classiques, car sur les Espoirs, les équipes sont déjà réparties en poules géographiques sur la 1ère phase, et elle ne pourra faire plus. Elle en profite pour rappeler aux clubs de manière générale, à organiser dans la mesure du possible le covoiturage.

CATEGORIE U6-U9

Les plateaux U9 du 26/09 sont disponibles sur FAL.

PLATEAUX ESPOIRS U8/U9

Voici l'état des clubs engagés. Le calendrier est disponible en [cliquant ici](#) et la mise à jour sur FAL est en cours.

Engagements validé sous réserve de la participation à la formation CFI U6-U9 de l'encadrant concerné

1. CHANTELOUP US
2. CONFLANS FC
3. MANTOIS 78FC
4. VILLENES ORGEVAL FC

Engagement validé

1. BAILLY NOISY SFC
2. BOIS D'ARCY AS
3. CARRIÈRES SUR SEINE
4. CHATOU AS
5. CLAYES SOUS BOIS USM
6. CROISSY US
7. ÉLANCOURT OSC
8. FONTENAY LE FLEURY
9. GUYANCOURT ES
10. HOUILLES AC
11. MESNIL ST DENIS AS
12. MONTESSON US
13. MONTIGNY LE BX AS
14. MUREAUX OFC
15. NEAUPHLE PONT RC78
16. RAMBOUILLET FC
17. SARTROUVILLE ES
18. TRAPPES ES
19. VERNEUIL ENTENTE
20. VÉLIZY ASC
21. VERSAILLES 78FC
22. VOISINS FC

CATEGORIE U10/U11 U10-U11 ESPOIRS

La Commission alertes les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionnée d'une amende de 20€.

GUYANCOURT ES

Demande du club pour changer son éducateur référent de son équipe U10

Après vérifications, la Commission valide ce changement.

La Commission s'étonne que dès la 1ère journée, un grand nombre d'encadrant déclaré par les clubs ne sont pas présents sur leur rencontre. Voici la liste des équipes concernées :

U10

- PLAISIROIS FO
- VERSAILLES 78 FC
- CARRIERES GRE AS
- MAISONS LAFFITTE FC
- BOUGIVAL FOOT
- ELANCOURT OSC
- LIMAY ALJ

U11

- CARRIERES S/S US
- SARTROUVILLE ES
- FOURQUEUX AS
- FONTENAY FLEURY FC
- MAISONS LAFFITTE FC

La Commission demande à ces clubs si un changement d'encadrant a été fait depuis les inscriptions. Si tel est le cas, merci de nous le confirmer rapidement.

Infractions encadrement du 19/09

NEAUPHLE PONT RC 21 : 1ère infraction
FOURQUEUX AS 1 : 1ère infraction

CARRIERES S/S US 1 : 1ère infraction

La Commission transmet le dossier à la Commission des Statuts & Règlements.

CHALLENGE AUTOMNE

Demande de changement d'horaire pour le 26/09 validé par la Commission

ESSARTS LE ROI AGS : 12h30

CATEGORIE U12/U13 U12-U13 ESPOIRS

La Commission alertes les clubs et leurs référents Espoirs, que pour toute rencontre supervisée sans que la licence d'éducateur fédéral ait été demandée, le club sera sanctionnée d'une amende de 20€.

CHATOU AS

Demande du club pour changer son éducateur référent de son équipe U12.

Après vérifications, la Commission valide ce changement.

Demande de dérogation annuelle validée par la Commission

HOUILLES AC : 13h30 (Espoirs) / 14h45 (par année) / 16h00 (sans distinction)

La Commission s'étonne que dès la 1ère journée, un grand nombre d'encadrant déclaré par les clubs ne sont pas présents sur leur rencontre. Voici la liste des équipes concernées :

U12

- CARRIERES S/S US
- GUYANCOURT ES
- PLAISIROIS FO
- MANTOIS 78 FC
- PARIS SAINT GERMAIN FC
- MAISONS LAFFITTE FC
- BUCHELOISE AS
- MANTES VIVONS FOOT

U13

- MONTIGNY LE BX AS
- MUREAUX OFC
- BAILLY NOISY SFC
- MONTESSON US
- SARTROUVILLE ES
- ROSNY CS

La Commission demande à ces clubs si un changement d'encadrant a été fait depuis les inscriptions. Si tel est le cas, merci de nous le confirmer rapidement.

Infractions encadrement du 19/09

- BUCHELOISE AS 21 : 1ère infraction
- PARIS SAINT GERMAIN FC 21 : 1ère infraction
- ROSNY CS 1 : 1ère infraction
- SARTROUVILLE ES 1 : 1ère infraction

CHALLENGE AUTOMNE

Demande de changement d'horaire pour le 26/09 validé par la Commission

- VILLIERS LE MAHIEU AS : 14h00
- ÉLANCOURT OSC : 14h00
- ROSNY CS 1 : 1ère infraction
- SARTROUVILLE ES 1 : 1ère infraction

FORFAITS GENERAUX

U10-U13 ESPOIRS

**Forfait avant le début des compétitions : 31€
(Annexe 2 RS DYF)**

U11 : LOUVECIENNES AS 1
U12 : LOUVECIENNES AS 21
U13 : MARLY LE ROI US 1